



Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

| | |
|--|--|
| Nom du produit | EUR Fix to Floating Note with Minimum and Maximum interest |
| Identificateurs du produit | ISIN: DE000DB9VAQ6 WKN: DB9VAQ |
| Initiateur du PRIIP | Deutsche Bank AG. L'émetteur du produit est Deutsche Bank AG, Frankfurt. |
| Site internet | www.db.com/contact |
| Numéro de téléphone | Appelez le +49-69-910-00 pour de plus amples informations. |
| Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP | Autorité de surveillance des services financiers (BaFin) |
| Date de production | 13.04.2026 |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

Type Titres de créance régis par le droit allemand / Le rendement dépend de la performance du taux de référence / Protection complète du capital contre le risque de marché

Durée Le produit a une échéance fixe et sera échu le 16 février 2028.

Objectifs Le produit est conçu pour fournir (1) un rendement sous forme de (i) paiements d'intérêts à taux fixe à chaque **date de paiement du taux fixe** et (ii) de paiements d'intérêts variables calculés en fonction du **taux de référence** à chaque **date de paiement du taux variable** et (2) le remboursement du **montant nominal du produit** à la **date d'échéance**.

(Les termes qui apparaissent en gras dans cette section sont décrits plus en détail dans les tableaux ci-dessous.)

Intérêts: À chaque **date de paiement d'intérêts**, vous recevrez un paiement d'intérêts calculé en multipliant le **montant nominal du produit** par le **taux d'intérêts** applicable puis en l'ajustant en appliquant la méthode de décompte des jours pour la durée de la **période d'intérêts** pertinente. Les dates pertinentes et les taux d'intérêts sont indiqué(e)s dans le(s) tableau(x) ci-dessous.

| Dates de paiement d'intérêts | Taux d'intérêt |
|------------------------------|--|
| 16 février 2024 | 3,00 % par an |
| 16 février 2025 | 3,00 % par an |
| 16 février 2026 | Un cours annuel égal au 12M EURIBOR, sujet à un taux plancher de 2,80 % et à un taux plafond de 4,50 % |
| 16 février 2027 | Un cours annuel égal au 12M EURIBOR, sujet à un taux plancher de 2,80 % et à un taux plafond de 4,50 % |
| Date d'échéance | Un cours annuel égal au 12M EURIBOR, sujet à un taux plancher de 2,80 % et à un taux plafond de 4,50 % |

Remboursement à la date d'échéance: À la **date d'échéance** vous recevrez 100,00 EUR.

Selon les termes du produit, certaines dates spécifiées ci-dessus et ci-dessous seront ajustées si la date en question n'est pas un jour ouvré ou un jour de négociation (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous recevrez.

Lors de l'achat de ce produit au cours de sa vie, le prix d'achat n'inclut pas les intérêts courus sur une base proratisée.

Cependant, il vous sera requis aussi de payer des taux d'intérêts couru au prorata si vous achetez le produit au cours de sa vie.

| | | | |
|--------------------------------------|---|--|--|
| Taux de référence | 12M EURIBOR La valeur du taux de référence pour chaque période d'intérêts sera déterminée en fonction de la page <EURIBOR1YD=> du fournisseur de données financières LSEG Data & Analytics à 11:00 (heure locale à Francfort) 2 jours ouvrés avant le début de cette période d'intérêts | Date d'échéance / durée | 16 février 2028 |
| Marché de l'actif sous-jacent | Taux d'intérêts | Période d'intérêts | Chaque période depuis (et y compris) une date de paiement d'intérêts (ou le 16 février 2023, dans le cadre de la période d'intérêts initiale) jusqu'à (mais sans inclure) la date de paiement d'intérêts suivante (ou la date d'échéance , dans le cadre de la période d'intérêts finale) |
| Montant nominal du produit | 100 EUR | Méthode de décompte des jours | 30/360 |
| Devise du produit | Euro (EUR) | Date de paiement du taux fixe | Toute date de paiement d'intérêts précédant et incluant le 16 février 2025 |
| Date d'émission | 14 février 2023 | Date de paiement du taux variable | Toute date de paiement d'intérêts postérieure au 16 février 2025 |
| Date de valeur | 16 février 2023 | | |

L'émetteur peut mettre fin au produit avec un effet immédiat en cas d'erreurs écrites ou mathématiques évidentes dans les termes et conditions ou si certains événements extraordinaires prévus dans les termes et conditions se produisent. Les événements extraordinaires incluent (1) les changements importants et (2) les événements, en particulier en raison des changements dans les conditions réelles, économiques, juridiques et fiscales qui affectent les arrangements de couverture de l'émetteur et l'entraînent à s'acquitter de ses obligations en relation avec le produit ou modifient négativement la base de calcul de l'émetteur du prix d'émission du produit. Au lieu de la résiliation immédiate, l'émetteur peut également modifier les termes et conditions. En cas de résiliation immédiate, le retour (le cas échéant) peut être significativement inférieur au prix d'achat.

En cas d'incohérence ou de conflit entre le présent paragraphe et toutes les lois, ordonnances, règles et autres dispositions légales applicables des autorités gouvernementales ou réglementaires du pays dans lequel le produit est distribué, ces exigences prévalent.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux clients privés ayant pour objectif de construire un capital/d'optimiser leurs actifs et qui ont un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit pour les clients qui ont des connaissances ou de l'expérience avancée à propos des produits financiers. L'investisseur ne peut supporter aucune perte sur le capital investi et attache de l'importance à la protection du capital.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 16 février 2028. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé ou de tout intérêt que vous pouvez recevoir dans le cadre de l'investissement.

Vous avez le droit à la restitution d'au moins 100,00 % de votre capital. Toutefois, cette protection contre les performances futures du marché ne s'appliquera pas si vous sortez avant l'échéance ou en cas de résiliation immédiate par l'émetteur.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| <i>Période de détention recommandée:</i> | | 1 an et 10 mois | |
|--|---|----------------------------------|--|
| <i>Exemple d'investissement:</i> | | 10 000 EUR | |
| <i>Scénarios</i> | | <i>Si vous sortez après 1 an</i> | <i>Si vous sortez après 1 an et 10 mois (Période de détention recommandée)</i> |
| Minimum | 10 584 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 146 EUR | 10 584 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 1,5 % | 3,1 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 163 EUR | 10 584 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 1,6 % | 3,1 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 199 EUR | 10 593 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 2,0 % | 3,2 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 297 EUR | 10 682 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 3,0 % | 3,6 % |

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée du **taux de référence** pendant une période jusqu'à 5 années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si Deutsche Bank AG, Frankfurt n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations concernant le produit, par exemple en cas d'insolvabilité (incapacité de payer / surendettement) ou d'une directive officielle de résolution. En cas de crise de l'émetteur, une telle ordonnance peut également être émise par une autorité de résolution dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité. Les autorités de résolution disposent alors de pouvoirs d'intervention étendus. En particulier, les autorités de

résolution peuvent réduire les droits des investisseurs à zéro, mettre fin au produit ou le convertir en actions de l'émetteur et suspendre les droits des investisseurs. En ce qui concerne le classement de base des obligations de l'émetteur en cas d'action de l'autorité de résolution, veuillez consulter le site www.bafin.de et recherchez le mot-clé "Haftungskaskade". Une perte totale de votre capital investi est possible. Le produit est un titre de créance et n'est donc pas couvert par un système de protection des dépôts.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 1 an et 10 mois |
|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| Coûts totaux | 101 EUR | 0 EUR |
| Incidence des coûts annuels* | 1,0 % | 0,0 % chaque année |

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2 % avant déduction des coûts et de 3,2 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| | Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|------------------------|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 0,0 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. | 0 EUR |
| Coûts de sortie | 1,1 % de votre montant d'investissement si vous remboursez ce produit avant la date de règlement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez. Les coûts indiqués supposent des conditions de marchés normales. | 101 EUR |

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 1 an et 10 mois

Le produit vise à vous fournir le rendement décrit dans la section « 1. En quoi consiste ce produit? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à l'échéance. Il est donc recommandé que le produit soit conservé jusqu'au 16 février 2028 (échéance).

Le produit ne garantit pas la possibilité de désinvestir autrement qu'en vendant le produit soit (1) en bourse (si le produit est coté) soit (2) hors bourse. Sauf indication contraire dans les coûts de sortie (veuillez voir la section "4. Que va me coûter cet investissement?" ci-dessous), aucuns frais ou pénalisations ne seront facturés par l'émetteur pour une telle transaction. Toutefois, si vous vendez le produit sur le marché secondaire, vous subirez un écart acheteur/vendeur. En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|--|
| Cotation boursière | Börse Stuttgart et Deutsche Börse AG | Dernier jour de cotation | 14 février 2028 (Börse Stuttgart) et 14 février 2028 (Deutsche Börse AG) |
| Plus petite unité négociable | 100 EUR | Cotation de prix | Pourcentage |

Dans des conditions de marché volatiles ou exceptionnelles, ou en cas de défaillances ou perturbations techniques, l'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement entravé et/ou suspendu et éventuellement peut ne pas être possible du tout.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la conduite de la personne conseillant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne.

Toute plainte concernant le produit ou le comportement de l'initiateur de ce produit peut être soumise par écrit à l'adresse suivante: Mainzer Landstrasse 11-17, 60329 Frankfurt am Main, Allemagne, par courrier électronique à: x-markets.team@db.com ou sur le site Web suivant: www.xmarkets.db.com.

7. Autres informations pertinentes

Toute documentation complémentaire relative au produit et en particulier le prospectus, ses compléments et les conditions définitives sont publiées sur le site Internet de l'initiateur (www.xmarkets.db.com/DocumentSearch ; après la saisie des codes ISIN ou WKN respectifs, le tout conformément aux dispositions légales. Vous devez lire ces documents afin d'obtenir des informations plus détaillées, et en particulier des détails sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès Deutsche Bank AG au Mainzer Landstrasse 11-17, 60329 Frankfurt am Main, Allemagne, conformément aux exigences légales.